

PROGRAMME DE FORMATION

La prévoyance individuelle : l'assurance temporaire décès et la GAV

Comprendre les enjeux et les risques financiers de la prévoyance individuelle, et connaître les garanties proposées par les contrats, pour mieux estimer les besoins de vos clients.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Définir l'assurance temporaire décès. • Expliquer la garantie des accidents de la vie.

Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Fiscalité
- Garanties
- Prestations
- Risques
- Bénéficiaire
- Assurance décès
- Estimer le besoin
- Combiner assurance vie et décès
- Garantie accidents de la vie
- Indemnisation

Moyen d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

